



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des pêches et des océans

FOPO • NUMÉRO 018 • 2^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 2 avril 2009

Président

M. Rodney Weston

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent des pêches et des océans

Le jeudi 2 avril 2009

• (1305)

[Traduction]

Le président (M. Rodney Weston (Saint John, PCC)): La séance est ouverte.

Cet après-midi, nous entendrons des représentants de la Alma Fishermen's Association, soit M. Jim Wood et Mme Joanne Butland.

Merci d'être ici cet après-midi.

Je tiens à vous prévenir que nous avons des contraintes de temps relativement serrées. Vous en avez probablement entendu parler puisque vous étiez ici ce matin, du moins la plupart d'entre vous.

Vous entendrez un signal sonore; c'est la tonalité du chronomètre. En général, nous accordons 10 minutes pour chaque exposé, après quoi les membres eux-mêmes doivent se limiter pour respecter le temps qui leur est imparti étant donné que nous cherchons à favoriser le plus grand nombre de questions possibles et à obtenir également le plus grand nombre de réponses possibles. De toute façon, ne soyez pas inquiets si vous entendez l'alarme.

M. Wood, je pense que vous êtes le premier sur ma liste. Dès que vous serez prêt, vous pourrez commencer.

M. Jim Wood (Alma Fishermen's Association): Merci beaucoup, M. Weston et les membres du comité.

Je suis très heureux d'être ici pour m'adresser à votre comité et j'espère apporter un éclairage intéressant en ce qui concerne le homard. Je suis détenteur d'un permis de pêche au homard, ici à Alma. Mon bateau est amarré au quai presque tout l'été et tout l'automne. Je pêche ici depuis environ 20 ans. Je suis arrivé à la pêche au homard un peu par hasard. Je suis du Canada central, plus précisément de l'Ontario. J'ai été élevé là-bas, et j'ai fait mes études à l'école secondaire et à l'université et je me suis retrouvé au Canada Atlantique et j'ai abouti dans l'industrie de la pêche du homard en tant que pêcheur. C'est une vie merveilleuse au cours de laquelle j'ai eu de bons moments et de nombreux amis et connu beaucoup d'aventures. Le fait d'être dans cette baie — et je suis bien peiné que vous ne puissiez y être en ce moment — a été une occasion en or pour moi.

J'ai été oeuvré dans le commerce en gros et en détail et j'ai touché à la mise en marché. Je suis allé en Europe pour y vendre divers produits du homard. J'ai déjà participé à la foire américaine à Boston. J'ai été responsable à divers moments d'écouler des stocks d'un million de dollars pour une des entreprises pour laquelle je travaille. Mais rien ne vaut l'expérience d'être à bord d'un homardier. Je compte bien que vous pourrez revenir en été pour profiter des paysages merveilleux et de l'enthousiasme de nos gens concernant le homard.

L'apprentissage a été assez difficile, parce que toutes les questions de politique relatives au poisson sont délicates. La Alma Fishermen's Association a été d'un grand soutien. C'est un petit groupe de gens intéressant et qui fait mentir la rumeur selon laquelle ses membres

n'ont aucune participation à la pêche. Ce sont les particuliers qui constituent le milieu de la pêche, qui forment les entreprises. Il est donc très important que ces personnes se fassent entendre, même si cela peut être très difficile. Nous apprécions l'opportunité qui nous est offerte de prendre la parole.

Depuis quelques années déjà, les conditions pour la production du homard sont très favorables. La pêche de la morue s'est malheureusement effondrée, mais cela a permis d'éliminer le principal prédateur pour le petit homard. La pêche de l'oursin vert, à divers endroits, a beaucoup aidé parce que cela a produit davantage de varech — les oursins verts se nourrissent de varech — et il y a eu beaucoup plus d'espace pour que les homards se cachent. Les eaux sont plus chaudes. Même une fraction de degré peut causer une grande différence pour ce qui est de la production du homard. Il y a eu augmentation des zones de conservation et d'autres mesures. J'ai des tableaux pour ceux qui ne sont pas familiers avec des données pour illustrer comment de très petites augmentations de température ont entraîné de grandes différences dans la production d'ensemble du homard, le poids par animal.

Le pont-chaussée de Riverview, aménagé au milieu des années 60, a eu pour effet de stabiliser la rivière entre Moncton et cette zone. Il a permis d'accroître la disponibilité de bons fonds marins pour l'élevage du homard. De nombreuses craintes ont été formulées ces dernières années face à la possibilité que l'on démolisse ce pont-chaussée. Une telle mesure aurait des effets néfastes pour la pêche, car elle entraînerait une accumulation de vase qui serait à l'origine de bien des problèmes pour nos pêches. Il s'agit d'un projet d'un million de dollars pour assurer le passage des poissons, et nous nous y sommes toujours opposés.

Ces dernières années, nous croyons que quelqu'un a exercé des pressions pour diminuer le prix de gros, surtout depuis 2007. Nous avons observé une diminution d'environ 1,15 \$ par rapport aux huit années précédentes. Au cours de cette période de huit ans, c'est-à-dire de 1999 à 2006, la demande de homard a augmenté. Il y avait un excellent marché pour le homard et les marchés ont augmenté partout. Nous n'avions aucune difficulté à vendre les homards à un bon prix marchand raisonnable.

Pendant ce temps, le prix de gros moyen se situait entre 6,10 \$ et 6,20 \$ la livre. En 2007, il a baissé de 1,15 \$ et en 2008, il a baissé de 2,20 \$. Cette situation a fait en sorte qu'à l'automne les pêcheurs ont touché des revenus d'environ 3,80 \$ à 3,90 \$ la livre. Nous avons l'impression que cela a représenté un bénéfice exceptionnel de 250 millions de dollars pour certaines entreprises.

Les acheteurs, les transformateurs et tous ces intervenants n'avaient aucun contrôle sur la situation. C'est un quart de million de dollars qui ont disparu de l'industrie.

Dans les régions de Toronto, dans le Canada central et à Vancouver, les prix de détail sont demeurés constants autour de 13 \$, 14 \$. Par contre, le prix du homard n'a pas été exagéré. Il n'y a pas eu de baisse particulière de la demande autre que les stratégies promotionnelles à court terme mises de l'avant par divers détaillants.

Pour nous, le homard demeure un produit très concurrentiel. La culture de la consommation du homard n'a pas beaucoup changé au cours de l'année et demie écoulée. L'économie souffre un peu, mais dans la mesure où nous pouvons le prévoir, le homard continue d'être un produit très désirable et très bien accueilli.

Le prix moyen versé à l'automne s'établissait à 6,10 \$ au cours de la période de huit ans entre 1999 et 2006. En 2008, ce prix est tombé à 3,90 \$. Nous voulons vous dire qu'il est impossible, pour la plupart d'entre nous, de fonctionner avec un prix semblable autrement qu'à très court terme.

Il y a aussi un indicateur intéressant: en 1995, un sac de sel coûtait environ 5 \$. Aujourd'hui, ce même sac de sel coûte 10 \$. Et veuillez me croire que l'on utilise beaucoup de sel dans l'industrie de la pêche. Le prix du carburant est passé de 24¢ le litre en 1999 à 62¢ en 2006, puis à 1,18 \$ le litre pendant la plus grande partie de 2008.

La norme de l'industrie pour la marge bénéficiaire est habituellement d'un dollar chaque fois qu'un homard est manutentionné. Je vends le homard au vendeur et le vendeur le revend à quelqu'un d'autre. Il y a donc ajout d'un dollar, puis d'un autre dollar, puis il peut y avoir deux ou trois autres personnes qui agissent comme intermédiaires.

Historiquement, les vendeurs sont en quelque sorte en concurrence les uns avec les autres pour essayer d'acheter le produit, mais dernièrement nous avons constaté que les acheteurs coopèrent pour établir le prix versé. Quand j'ai débuté dans le commerce du homard et que j'étais partie à différents aspects de ce commerce, non pas la pêche, mais le commerce de détail et de gros, il y avait clairement collusion pour établir un prix versé avant l'ouverture de la saison.

Nous cherchons à vous dire que la concurrence entre les acheteurs a grandement diminué. Il y a eu une consolidation générale au sein de l'industrie. Comme c'est le cas de la quasi-totalité des autres produits de base, il n'y a pas de vacuum pour la pêche du homard et les produits du homard. Tout cela fait partie d'un contexte économique mondial. Aujourd'hui, il n'y a virtuellement aucune concurrence pour l'achat et la mise en marché du homard.

Je ne prévois pas beaucoup de changement à court terme dans ce secteur de l'industrie, peu importe qu'il y ait une dépression parce que deux ans avant la récession — peu importe la façon de le formuler — nous avons constaté un abaissement général des prix de gros versés aux pêcheurs. Cela a été généralisé. Il y a eu des fluctuations minimales et mineures; habituellement, les prix sont un peu plus élevés au printemps, puis ils s'atténuent très rapidement.

Peu importe que l'entreprise soit surcapitalisée ou dispose d'un montant approprié pour faire des affaires, elle ne sera pas rentable. En ce qui me concerne, je suis de la vieille école. J'ai un bateau plus vieux et qui est payé. Mon camion est payé et de même que tout le reste, et j'en suis à un point de mon existence où l'argent est intéressant, mais n'est pas la principale motivation. Je ne pourrai pas revivre la situation de l'automne dernier.

Cet été et cet automne, plusieurs d'entre nous ne seront plus capables de payer leurs bateaux, ne seront plus capables de payer pour l'aide et ne seront plus capables de payer les appâts. Que ferons-nous? Nous devons tenir le coup pendant un certain temps pour voir ce qui se passe. Plusieurs envisagent sérieusement de ne pas pêcher du tout cette année, non pas parce qu'il n'y a pas de homard — nous

avons travaillé assez fort pour établir des méthodes de conservation ici au Nouveau-Brunswick, dans la baie de Fundy — et parce qu'il n'y en a pas de marché — il semble que la demande soit toujours très forte — mais parce que le prix n'est pas favorable.

● (1310)

J'entends la sonner cloche et je suppose que c'est la fin de la discussion. Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Wood.

Nous passons à Mme Butland.

Mme Joanne Butland (Alma Fishermen's Association): Bonjour, monsieur le président et honorables membres du comité. Je tiens à vous remercier de l'occasion qui m'est offerte d'exprimer mon point de vue, et je compte bien entendre vos questions.

Je suis engagée dans l'industrie depuis 1984, surtout à titre de pêcheur. J'ai eu à quelques reprises l'occasion d'être acheteuse, ici à Alma, mais aussi sur la côte ouest de Terre-Neuve-et-Labrador pendant cinq ans. Jim et moi nous nous sommes livrés concurrence pendant quelques années. Je dirigeais Butland et il dirigeait Collins.

Actuellement, je suis pêcheur ici à Alma. Au cours de l'année écoulée, j'ai été engagée activement dans le projet de la Chaussée de la rivière Petitcodiac, et j'ai également assisté à des réunions de pêche aux niveaux provincial et fédéral au nom de notre association. Aujourd'hui, je ne parle pas au nom de l'Association, parce que nous n'avons pas eu le temps de nous réunir. Par conséquent, mon intervention est un peu improvisée.

Si j'ai bien compris, vous cherchez à connaître nos vues sur la situation économique actuelle de l'industrie et vous cherchez aussi des solutions pour en arriver à la viabilité à long terme. On m'a dit que j'avais cinq minutes et j'ai donc préparé un court mémoire. Come je suis une femme, je ne puis faire valoir mon point de vue en cinq minutes. Il faut espérer que vous ayez tous eu ce mémoire et que vous l'avez lu.

Il faut être réaliste en ce qui a trait aux choses qu'il est possible de faire à court terme et en ce qui a trait aux mesures qui nous permettraient de survivre à la saison de 2009.

Dans mon mémoire, j'ai identifié trois priorités pour 2009. Premièrement, il faut s'interroger très sérieusement sur la structure des prix. Je ne sais pas si c'est l'affaire du gouvernement ou d'un comité indépendant ou d'un autre organisme. Il y a assurément un problème. J'ai lu le compte rendu de la séance du 24 mars qui indique que le sous-ministre adjoint a dit que le seuil de rentabilité était de 3,80 \$ la livre. Quiconque veut consulter mes livres peut le faire. À 3,80 \$, ce n'est pas un seuil de rentabilité pour les pêches de la baie de Fundy. Je ne sais pas du tout quel serait le seuil de rentabilité. Ce serait probablement dans un doris sur la côte ouest de Vancouver où vous utilisez deux tonneaux de 45 gallons de carburant par semaine et c'est tout et vos acheteurs fournissent les appâts et tout l'équipement dont vous avez besoin pour pêcher.

Deuxièmement, il y a l'application de la loi. Je crois que nous savons tous qu'en période de difficultés il faut des mesures désespérées. Je suis préoccupée. Les pêches d'Alma ont toujours été essentiellement une pêche du homard. C'est tout ce que nous n'avons jamais eu ici. Nous n'avons jamais eu de pêche de la morue. Nous n'avons jamais eu d'oursins verts. Il y a bien une pêche du pétoncle, mais même cela est exagéré parce que tout le monde dans la baie a aujourd'hui un permis de pêche du pétoncle. Il y a donc beaucoup plus de gens qui y participent. Notre quota de pétoncles cette année a été atteint presque un mois plus tôt que d'habitude étant donné qu'il y a tellement de gens qui y participent à cause de la mauvaise saison de la pêche du homard.

L'application de la loi servirait à protéger les stocks, à protéger ce que nous avons édifié. Je ne crois pas que cette mesure existe. Je ne sais pas s'il faut augmenter les budgets ou ce qu'il faut faire, mais il y a de graves problèmes concernant l'application de la loi.

Les marchés sont le troisième aspect. Dernièrement, il y a eu des problèmes avec les marchés. Certains de ces problèmes sont de nature économique, une partie étant caractérisée par l'IPM et une autre partie, par l'accréditation de la MSC. Il y a une foule de choses qui ne tournent pas rond. L'annonce récente par les gouvernements provincial et fédéral d'un investissement d'environ 500 000 \$ pour la mise en marché est un bon pas dans la bonne direction, mais je ne sais vraiment pas ce que cela nous permettra de faire.

Ce sont donc les trois priorités que j'ai identifiées pour 2009 pour nous permettre de surmonter les difficultés courantes.

Pour ce qui est des objectifs à long terme, il nous insister sur l'aspect scientifique et il faut trouver moyen d'en arriver à un système de gestion du tri qui donne des résultats. Il faut un mécanisme pour des décisions puissent être prises. Comme l'a dit M. Greg Thompson ce matin, le mieux serait que les mesures viennent de la base et aillent vers le haut. Si elles viennent de la base, il y aura coopération. Vous obtiendrez l'apport voulu.

Nous sommes des pêcheurs. C'est nous qui sommes au large. Nous savons ce qu'il y a. Nous savons également ce que disent les scientifiques. Si vous examinez nos rapports scientifiques, vous constaterez qu'ils sont bons en ce qui a trait à la baie de Fundy. Nous irons de l'avant avec toutes les mesures de conservation qui viendront de la base. Elles seront faciles à mettre en oeuvre partout. Si nous, les pêcheurs, étions pris au sérieux, nous nous investirions beaucoup plus.

J'avais des notes provenant des diverses présentations de ce matin. Je crois comprendre que tous ceux qui viennent témoigner devant votre comité ont un plan d'action. J'en ai un aussi. Vous pourrez le constater à la lecture de mon mémoire. Je lutte contre le projet de la Chaussée de Petitcodiac, et ce n'est pas parce que je suis écologiste. Je suis écologiste. La chaussée a été aménagée il y a une quarantaine d'années. À l'époque, ce n'était pas une bonne idée. Et l'élimination de cette chaussée, de la manière dont on entend le faire, n'est pas une bonne chose non plus.

•(1315)

Je suis engagée dans la pêche depuis un certain nombre d'années. J'ai un fils âgé de 23 ans qui pêche présentement à Terre-Neuve-et-Labrador parce qu'il n'a pu se permettre d'acheter un permis de pêche du homard ici. Quand il a commencé à pêcher, on nous offrait 1,1 million de dollars pour notre permis de pêche du homard, permis que j'avais payé 65 000 \$ six ans auparavant. Depuis les années 90, il y a eu accumulation de problèmes économiques.

Ce matin, on a mentionné de bons points concernant les acheteurs. Historiquement, une bonne partie des homards d'automne ont une

nouvelle carapace, mais il ne s'agit pas de carapaces dures. Ces homards étaient dans des viviers à Deer Island et à différents autres endroits et on les nourrissait. Quand ces homards étaient mis en marché, ils n'étaient pas jolis à voir, ils étaient mousseux et pleins de saleté. Ils n'étaient pas aussi propres que ceux qui sont produits aux installations CO₂, mais il s'agissait de homards sains. Vous pouviez les livrer et ils étaient charnus et présentaient de nombreuses autres caractéristiques. Peut-être faut-il s'arrêter aux pratiques d'achat et aux pratiques de conservation qui ont présentement cours. Peut-être que cela nous coûte trop cher et ne nous donne pas le produit final que nous voulons.

J'ai été acheteuse pendant un certain nombre d'années et je suis heureuse de ne plus l'être aujourd'hui, bien que mon acheteur actuel se trouve en Floride et que je ne puisse me permettre d'y aller. Mais les acheteurs ont laissé tomber. Ils n'ont plus à se livrer concurrence, puisqu'il s'agit d'une industrie contrôlée. Peu importe les coûts, ils nous les refilent. Ils se réunissent pour décider du prix qui sera versé. Si par hasard mon acheteur avait un petit marché de créneau qui lui permettait d'écouler davantage de homards et de me verser plus d'argent, il ne pourrait être grossiste.

Plusieurs questions concernant les pratiques d'achat devraient être examinées sérieusement parce que si les producteurs ne sont pas protégés, nous n'aurons plus d'industrie. Peut-être aurons-nous une industrie, mais elle ne fera plus appel à la main-d'oeuvre rurale au Canada. Elle appartiendra aux corporations.

Je pense que M. Mike Allen a parlé plus tôt ce matin d'un compte d'impôt différé. Je n'en avais jamais entendu parler auparavant. C'est vraiment une bonne idée. Si vous considérez le niveau de capitalisation de l'industrie de la pêche dans la zone Scotia-Fundy, ce serait une bonne idée que tout pêcheur qui n'est pas incorporé — si vous touchez plus de 50 000 \$, vous payez 50¢ par dollar — investisse dans des bateaux plus gros et ainsi de suite. Vous profitez d'un crédit d'impôt et de l'amortissement et vous êtes alors bien plus avantagé que si vous devez verser 50 p. 100 de vos revenus au gouvernement. Nous ne savons toujours pas ce que vous faites de l'argent, mais cela est une autre histoire. Si une mesure comme celle-là avait été en place pour les pêches dans les années 90, nous pourrions être en bien meilleure santé financière aujourd'hui.

Voilà, cela suffit pour le moment. Merci beaucoup.

•(1320)

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Byrne.

L'hon. Gerry Byrne (Humber—St. Barbe—Baie Verte, Lib.): Merci, monsieur le président, et merci à nos deux témoins qui nous ont fourni des points de vue uniques et mémorables concernant l'industrie.

Je voudrais demander à Joanne — et je tiens à votre réponse, Joanne, non pas en votre nom propre, mais au nom de votre fils qui pêche à Terre-Neuve-et-Labrador — où se trouvent exactement les homards les plus savoureux du Canada Atlantique.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Gerry Byrne: Peut-être devrais-je me contenter d'en faire une question rhétorique, n'est-ce pas?

Mme Joanne Butland: La baie de Fundy contient les homards les plus savoureux.

L'hon. Gerry Byrne: Veuillez retirer cela du procès-verbal, monsieur le président.

Des voix: Oh, oh!

M. Greg Kerr (Nova-Ouest, PCC): C'était un bel essai, Gerry.

L'hon. Gerry Byrne: Vous nous dites tous deux des choses qui, même si elles ne sont pas universelles, sont de plus en plus couramment entendues. La question de la conservation de la ressource est toujours importante dans le cas d'une pêche. Il s'agit toujours d'une préoccupation majeure pour les pêcheurs afin de créer un climat qui permette d'avoir des rendements durables. Corrigez-moi si j'ai tort, mais ce sont les aspects économiques de cette pêche qui semblent être le problème fondamental en 2009, beaucoup plus que la situation de la ressource. À la lumière des divers témoignages et des points de vue exprimés par les pêcheurs, il semble que certaines ZPH affichent d'importants problèmes de ressource, tandis qu'une bonne portion des ZPH du Canada Atlantique semblent faire l'objet de pratiques de gestion qui donnent des résultats durables.

En tant que comité, nous avons été frappés par la question de la mise en marché du produit. Nous avons ici un produit à très forte valeur ajoutée qui semble être mis en marché comme un produit à volume élevé et à faible valeur. Du moins, c'est là où l'on semble se diriger. McDonald cherche maintenant à lancer des sandwiches McLobster et Subway a déjà un sandwich au homard offert en guise de repas rapide. Cela semble un peu incohérent par rapport à la mise en marché du homard par le passé.

Est-ce là parce que nous avons des acheteurs à grande échelle et des entreprises de transformation qui dominent l'industrie? Est-ce que ce sont là les facteurs dominants? Est-ce que de plus petits acheteurs, de plus petites installations de transformation et des boutiques se concentrant sur les produits de haute qualité pour des consommateurs avertis seraient avantageux pour l'industrie? Je pense qu'il s'agit là d'un point important que notre comité devra aborder.

• (1325)

Mme Joanne Butland: Est-ce que vous voulez aborder cette question?

M. Jim Wood: Je vais tenter de l'aborder, monsieur Byrne.

J'étais à l'ANUGA, la grande foire internationale du poisson en Europe, à la fin des années 80, au moment où je commençais vraiment à m'engager avec le secteur commercial. Je dirigeais également Collins Seafood, qui était la seule exploitation de vente au détail et de gros en viviers. Les prises étaient beaucoup moins considérables qu'elles ne le sont maintenant. J'étais à la grande foire en Europe avec un autre collègue représentant quelques autres entreprises, à peu près à ce moment-ci de l'année.

À l'époque j'avais dit à certains pêcheurs locaux, « Écoutez, vous venez ici avec des homards pour la fête des Mères et nous vous donnerons 50¢ la livre en sus de tout ce que l'on vous aura offert ». Les gars qui avaient déjà sorti leur matériel ont dit « Bon sang, mais c'est extraordinaire, 50¢ la livre, c'est 50¢ la livre. Nous n'attraperons probablement pas grand-chose ». J'ai dit « Ne vous en inquiétez pas. Nous voulons environ mille livres pour les gens d'ici locaux qui viendront ». C'était extraordinaire.

J'étais en Europe, et à cette époque, les appels transcontinentaux n'étaient pas une nouveauté, mais il y en avait beaucoup moins qu'il n'y en a maintenant. On m'a demandé au téléphone. Il s'agissait d'un type de Patrel qui m'a engueulé copieusement. Qui étais-je pour faire fi du prix versé en offrant 50¢ de plus? Il n'était guère impressionné par le fait qu'il s'agissait uniquement d'environ mille livres, ou peut-être un peu plus, pour le weekend de la fête des Mères.

Ce jour-là, j'ai appris une leçon: il y a des gens qui sont dynamiques, puis il y a le reste d'entre nous. Malheureusement, ou

non, je n'ai pas été obligé de me retirer des affaires. Je n'ai pas eu à faire ceci ou cela, et la vie a continué. Mais ce fut une véritable leçon en économie à l'époque et pour les années qui ont suivi concernant le contrôle véritable des affaires et ceux qui font de l'argent.

Je ne plaisantais pas il y a quelques minutes quand j'ai dit qu'il y a des opportunités — pour cinq cents ou pour 10 cents — de faire vraiment beaucoup d'argent très rapidement en raison de la fluidité du produit avec lequel nous transigeons, c'est-à-dire le homard. Qu'il s'agisse d'une grande entreprise ou d'un individu, il y a deux problèmes différents. Il y a quelques années, il y aurait eu beaucoup plus de gens engagés. Nous expédions du homard à partir d'Alma vers l'Europe. Nous devions livrer plusieurs milliers de livres par semaine à quelques clients que nous avons trouvés en Europe. Mais la réglementation, les conditions économiques, le coût du transport, et ainsi de suite, font que la situation est très difficile pour un particulier qui livre pas beaucoup de produits. Cela peut toujours se faire, mais cet aspect du commerce occupe de moins en moins de place.

À l'époque, nous avons conçu des boîtes portant notre logo et nous faisons aussi des travaux à contrat pour les conserveries afin de vendre des homards entiers, cuits, congelés, particulièrement en Europe, bien que nous fussions également en lien avec le Japon à cette époque. Il s'agissait d'un produit extraordinaire. Il y avait un certain nombre de d'intervenants. Si vous ne vouliez pas acheter mon homard, vous l'achetiez quand même. Vous cherchiez toujours à trouver un équilibre entre deux ou trois acheteurs.

Depuis quelques années, comme ce fut le cas pour plusieurs autres entreprises avec des produits de base, nous avons l'impression très nette que les contrôles sont devenus de plus en plus centralisés. Le homard est devenu roi de plusieurs manières. L'industrie vend 110 millions de livres de homard par année, et entre 1999 et 2007, je crois que j'ai touché en moyenne 6,10 \$ la livre. Certaines années c'était un peu plus, mais ce prix est descendu sous les 6 \$ au cours d'une seule année.

• (1330)

Depuis, l'achat, la mise en marché et la manutention se sont concentrés de plus en plus et il existe aujourd'hui de moins en moins de solutions de rechange pour vendre le produit. En d'autres mots, peu importe que le produit soit pêché à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick ou en Nouvelle-Écosse, le produit tend à être acheminé à un très petit nombre de gros acheteurs. La vraisemblance qu'une plus petite entreprise traite directement avec quelqu'un aux États-Unis a diminué de façon importante en raison des conditions économiques, de la réglementation et d'un certain nombre d'autres choses, exactement comme en Europe.

Je ne suis pas sûr que l'industrie ait perdu 250 millions de dollars, mais je sais que des profits importants ont été réalisés sur les volumes transigés. Si vous et moi et un autre ami pouvons contrôler 60 à 80 p. 100 du marché, nous aurons tendance à établir le rythme pour le reste de l'industrie.

Il y a quelques années, les seuls profits que plusieurs acheteurs pouvaient tirer de l'industrie de la pêche étaient les 20 p. 100 d'écart par rapport au taux de change de notre devise. Les gens ne faisaient pas beaucoup d'argent avec le homard, mais ils en faisaient avec le taux de change. Ils pouvaient augmenter la valeur du produit grâce à la valeur de la devise, ce qui leur permettait de réaliser des profits considérables. Mais cela a été corrigé.

Si vous pouvez contrôler cet aspect du marché, et j'ai l'impression qu'il est de plus en plus contrôlé et centralisé, vous pouvez fixer le prix et vous avez la possibilité de faire un peu d'argent.

Le président: Merci.

Monsieur Lévesque.

[Français]

M. Yvon Lévesque (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, BQ): Merci de vous être présentés ici aujourd'hui.

Seriez-vous d'accord sur la mise en place d'un office de contrôle de la qualité du produit, afin de redonner confiance dans les produits du homard?

[Traduction]

Mme Joanne Butland: Je ne comprends pas exactement ce que vous voulez dire.

[Français]

M. Yvon Lévesque: Seriez-vous d'accord pour qu'on établisse un contrôle de la qualité du produit mis sur le marché, par exemple un contrôle de la certification?

[Traduction]

Mme Joanne Butland: Voulez-vous dire que cela doit se faire localement?

[Français]

M. Yvon Lévesque: Ce serait un contrôle général du produit du homard. Cela toucherait à peu près tout le secteur de la pêche au homard, et ce afin de certifier que le homard canadien répond à des normes de qualité établies par le gouvernement. Il s'agirait d'un système qui certifierait que le contrôle de la qualité a été fait, ce qui donnerait donc une garantie de la qualité.

[Traduction]

Mme Joanne Butland: Ainsi cela se ferait par un organisme gouvernemental.

[Français]

M. Yvon Lévesque: En fait, il pourrait y avoir une entente entre les deux paliers de gouvernement, le provincial et le fédéral. Cela pourrait même être fait au palier provincial. Ce serait votre choix. Il appartiendrait aux associations de pêcheurs de s'entendre entre elles pour déterminer lequel des paliers de gouvernement pourrait exercer un contrôle sur la qualité du produit, comme cela se fait pour d'autres produits alimentaires. Par exemple, cela se fait dans le domaine de l'agriculture. Donc, cela pourrait se faire également dans le domaine des pêches.

[Traduction]

Mme Joanne Butland: Cela serait envisageable. Il faut bien comprendre qu'il y a un marché pour chaque homard et qu'il faut examiner l'aspect économique de la viabilité de même que la durabilité de la ressource.

Quand il est question de viabilité économique, je dois prendre tout ce qu'il m'est possible d'attraper, surtout si je suis pêcheur et que j'ai une saison de 10 à 12 semaines pour m'assurer de soutenir ma famille, moi-même et mon équipage pour le reste de l'année. Pourvu que je ne nuise pas à la viabilité des stocks, n'est-ce pas? Si je capture un homard géant et qu'il s'agit d'un mâle pesant 10 livres et que ce homard n'est pas tellement utile à des fins de conservation, il pourrait bien valoir moins sur le marché. Par contre, au plan de la viabilité économique j'ai déjà installé mes casiers et il est bon que je rapporte ce homard à moins que le fait de remettre le homard à l'eau ne constitue un effort de conservation considérable.

Côté contrôle de la qualité, le fait que plusieurs de nos acheteurs aient laissé tomber a grandement nuit à nos marchés. L'industrie

générait beaucoup de revenus. Ces acheteurs achètent de gros volumes de homards et ils ne font plus de contrôle de la qualité comme ils avaient l'habitude de le faire.

Quand Jim et moi étions acheteurs, ici à Alma, si je ne m'occupais de mes homards, la perte sèche était mienne. Je ne pouvais la refiler à quiconque. Aujourd'hui, on voit des acheteurs ayant des pertes sèches importantes tout simplement parce qu'ils ne s'occupent pas du produit. Quand vous achetez un homard il risque d'être à carapace molle ou de présenter telle ou telle caractéristique, mais il faut faire un tri avant de l'envoyer au transformateur. Vous pourrez peut-être majorer votre prix d'un dollar ou de 50¢, ou même de 25¢, mais vous redonnez ce montant à votre pêcheur.

En ce qui a trait au contrôle de la qualité sur les homards qui sont expédiés à l'extérieur du pays, je dirais que nous devrions nous assurer qu'ils sont de la meilleure qualité, peu importe qu'il s'agisse d'un homard vivant ou d'un homard en conserve. Je ne sais cependant pas si l'industrie peut se permettre ce coût à l'heure actuelle, le coût de la certification, parce qu'une partie de ce coûts est refilé aux consommateurs. Là où nous en sommes présentement, il est impossible de le faire.

• (1335)

[Français]

M. Yvon Lévesque: Au cours de rencontres précédentes, il a été suggéré de se servir d'un peu d'argent versé au ministère pour l'achat de permis de pêche afin de fournir, entre autres, des services de mise en marché et de publicité du homard. De la même façon qu'on se sert des montants payés pour les plaques d'immatriculation pour entretenir les routes, pourquoi ne se servirait-on pas des sommes payées pour les permis pour donner le service dont les pêcheurs ont besoin afin de valoriser leurs produits?

De plus, le fait de vérifier la qualité du produit et de s'assurer qu'il y a une traçabilité jusqu'au vendeur, en passant par le transformateur, permettrait de vous protéger tout en protégeant votre produit.

Comment voyez-vous cela?

[Traduction]

M. Jim Wood: Monsieur Lévesque, je ne suis pas sûr de pouvoir répondre directement, mais je vais tenter de le faire.

Premièrement, je pense que le secteur privé, les gens qui s'occupent de la mise en marché du homard, les gens qui s'occupent de ce secteur de l'industrie pourraient être tenus d'assumer les coûts de publicité, les coûts de promotion jusqu'à un certain point, les coûts de mise en marché en général, tout autant à plus long terme que d'autres producteurs ou quiconque fabrique ou transforme quelque chose. Je ne dis pas qu'il n'y a pas un rôle quelconque pour les pêcheurs ou les organisations intéressées.

Est-ce correct si je continue?

Le président: Vous pouvez poursuivre votre pensée.

M. Jim Wood: D'accord. Je suis désolé, je croyais qu'il s'agissait de la sonnerie ou que l'on me bombardait.

Pouvez-vous m'entendre, monsieur? D'accord.

Notre petite entreprise développait ce produit et le commercialisait en Europe. Nous le faisons sans grande interférence de la part du gouvernement. Parfois, je me dis que les gens de la base, ceux qui travaillent à la récolte, sont bien meilleurs pour faire la mise en marché de leur produit que ne l'est le gouvernement. Selon moi, le rôle du gouvernement est différent. Comme il s'agit d'une ressource commune, le rôle du gouvernement est de promouvoir la ressource, mais aussi d'aider à la conservation de la ressource de toutes les manières possibles.

Je crois qu'à cause de certaines psychoses qui ont frappé l'industrie de l'alimentation — et nous en avons tous été affectés — qu'il s'agisse des produits Maple Leaf ou de la maladie de la vache folle dans l'Ouest ou aux États-Unis, ou quelque chose d'autre, nous nous sommes tous laissés un peu prendre à ce jeu. En ce qui a trait à la traçabilité des homards, vous voulez savoir d'où ils viennent. Ils viennent soit du Maine, soit du Rhode Island. Je ne suis pas sûr lorsque je mange un repas au New Jersey qu'il est très important de savoir si les homards viennent de Nouvelle-Écosse ou de la Nouvelle-Angleterre. Traditionnellement, les homards sont quelque peu différents selon l'époque de l'année.

Quand vous vendez un produit en Europe, vous traitez en général avec une personne digne de confiance, une personne qui n'achèterait pas de produit ne répondant pas aux normes. Par conséquent, le produit était en bon état, autrement il n'aurait pu survivre au voyage transatlantique. Les conserveries et les autres transformateurs exigeaient à l'achat un produit d'assez haute qualité. Je vous dirais que si votre homard n'atteint pas une certaine teneur en protéines et ne contient pas une certaine quantité de chair, on vous dira « Je crois que notre dernière journée d'affaires a été hier, du moins tant que vous n'améliorerez pas votre produit ».

Il y a aussi tout l'aspect de l'hydratation et du déplacement des homards. En général, je crois qu'il faut faire preuve d'une certaine raisonnable à ce sujet. Nous parlons ici de volumes importants. Je sais ce que c'est lorsque nous vendons du homard au Japon, du moins c'était le cas par le passé. J'avais des gens qui se tenaient autour de moi alors que je cuisais 1 000 livres de homard à une fin particulière, et ces gens étaient tout aussi exigeants et précis concernant le chargement de leur conteneur qu'ils ne l'étaient pour leur propre consommation.

Nous voulons tous savoir d'où viennent les aliments. Nous voulons tous savoir qu'ils sont bien manutentionnés. Nous avons certaines normes établies. Je crois qu'il s'agit d'une norme beaucoup plus importante pour les produits transformés que pour les produits vivants, mais le débat demeure ouvert.

● (1340)

Le président: Merci, M. Wood.

Monsieur Kerr.

M. Greg Kerr: Merci, monsieur le président.

Je tiens à vous souhaiter la bienvenue à tous les deux et je suis très heureux que vous participiez à nos travaux. C'est très important.

M. Wood, j'ai quelques brèves questions pour Joanne. Vous êtes capable de bien élaborer, et je tiens à poser quelques brèves questions. Vous pourrez prendre le relais quand j'aurai fini, parce que si la sonnerie se déclenche pendant mon intervention, je ne pourrai pas poser d'autres questions. Par contre, si vous entendez la sonnerie, vous pouvez continuer pendant une heure si vous le voulez. Ne soyez pas insulté, je cherche simplement à établir les faits.

Nous prévoyons nous rendre à Fundy, en camping, et nous devrons manger du homard à Alma. Je comprends tout cela.

J'ai quelques questions rapides à poser. De fait, j'aimerais voir quelque chose au sujet du barrage de Petitcodiac. Peut-être existe-t-il quelque chose par écrit. Je ne veux pas aborder ce sujet cet après-midi parce que je ne pense pas que nous ayons le temps de le faire, mais je crois que la question est intéressante.

Vous avez parlé de mise en marché et je viens d'entendre quelque chose d'un peu différent. Nous sommes heureux qu'une entreprise de marketing ait été lancée cette année. Comme vous l'avez indiqué, c'est un modeste début qui devrait permettre au gouvernement de collaborer avec l'industrie. Pourriez-vous commenter sur le type de partenariat qui devrait être maintenu? D'après ce qu'a dit M. Wood, je crois comprendre que ce devrait être la responsabilité de l'industrie, ce qui ne me contrarierait nullement, mais il y a beaucoup d'insistance cette année pour que le gouvernement établisse et maintienne l'effort de marketing.

Voulez-vous commenter?

Mme Joanne Butland: J'ai assisté à certaines réunions fédérales et provinciales et je suis membre du Forum provincial Fundy. La question de l'IPM a causé certains problèmes qui concernent plus particulièrement la baie de Fundy plutôt que d'autres zones. J'ai assisté à la séance d'information. On a parlé de 500 000 \$. Ce n'est pas un montant considérable, mais il peut servir à ouvrir quelques portes pour permettre de vendre une partie des stocks.

À plus long terme, je me dois être d'accord avec Jim. Je pense que toutes les autres industries obtiennent de l'argent, mais j'aimerais que le gouvernement exige que chaque industrie se tienne debout et rende des comptes. Si nous obtenons de l'argent, c'est sous forme de prêt à long terme et à faible taux d'intérêt ou quelque chose du genre. Nous sommes des entreprises indépendantes. Il en est de même des acheteurs de poissons. Malheureusement, l'aide a été versée aux acheteurs et aux transformateurs. Par contre, je ne crois pas qu'ils en aient vraiment besoin ni même s'ils savent qu'ils peuvent l'obtenir.

● (1345)

M. Greg Kerr: J'apprécie la réponse que vous avez fournie. J'ai une autre question qui concerne l'application de la loi.

Je n'ai pas très bien compris ce que vous feriez en matière d'application de la loi. J'ai entendu l'expression « en général », mais qu'est-ce que vous aimeriez plus particulièrement?

Mme Joanne Butland: Le plus gros problème, et il existe depuis des années, est que si une personne est reconnue coupable d'une infraction, elle écope une amende de 1 200 \$ ou de 2 000 \$. Ici dans la ZPH 35, si on me prend avec 50 ou 100 casiers supplémentaires et je dois me présenter devant un tribunal, les probabilités sont que je ne serai pas coupable et que, de toute manière, ce n'est pas si grave. Si on ne me trouve pas coupable, je récupère mes casiers. Par contre, si je suis déclarée coupable, je devrai payer une amende de 2 000 \$ ou peut-être de 10 000 \$. Cent casiers à cinq livres par casier sur toute une saison représentent beaucoup d'argent.

Les risques l'emportent nettement sur les pénalités et il n'y a rien à faire. C'est ainsi depuis des années et personne n'est intervenu. Je ne vois pas les agents de l'application de la loi.

Vous savez que si vous conduisez sur une route et que vous croisez un agent de la GRC, vous attachez votre ceinture de sécurité. Si vous ne voyez pas d'agent de la GRC pendant des semaines, vous prenez les choses plus doucement et vous cessez de porter votre ceinture. La nature humaine est ainsi faite. S'il n'y a pas d'application de la loi, les gens s'en tireront avec des infractions, comme ils le font depuis des années.

En ce qui a trait aux mesures de conservation, j'ai parlé à plusieurs pêcheurs qui estiment qu'il s'agit d'un grand problème quand il est question de la mesure de cinq pouces. Nous n'en sommes pas sûrs. Dans la ZPH 35, je ne crois pas que la mesure de cinq pouces corresponde bien à la mesure de conservation recherchée. Il n'y a plus suffisamment de homards. C'est la même chose que dans le golfe. À Terre-Neuve-et-Labrador, je crois que les plus gros homards que j'ai jamais achetés pesaient trois livres et j'en ai peut-être vu un de ceux-là. Toutes les mesures de conservations sont un peu différentes selon la zone où vous pêchez et le type de pêche.

Pour ce qui est de l'application de la loi, je ne sais pas s'il faut plus d'argent, ni s'il faut de meilleurs agents. Nous en avons parlé aujourd'hui. Pourquoi ne pas leur donner une prime pour chaque condamnation?

M. Greg Kerr: Des chasseurs de prime.

Mme Joanne Butland: Ils obtiendraient un pourcentage du total ou quelque chose du genre. Honnêtement, il n'y a rien...

M. Greg Kerr: Avant d'aller trop loin dans ce domaine...

Des voix: Oh, oh!

M. Greg Kerr: ... je ne sais pas de quoi cela aurait l'air dans le rapport.

Je poserai une dernière question parce que vous pouvez élaborer aussi bien que nous le pouvons. Il s'agit d'une question reliée au tourisme. Je vous la pose à vous d'abord, puis je demanderai à Jim de commenter.

De nombreux touristes nous disent que lorsqu'ils vont au Maine ou le long de la côte américaine ils se sentent très bienvenus et trouvent des produits frais le long de la route. Il s'agit d'une partie importante de l'expérience au sein de notre secteur de compétence. Je parle ici de la Nouvelle-Écosse et je suis sûr que c'est la même chose au Nouveau-Brunswick.

Selon vous, qu'est-ce qui pourrait être fait pour changer la situation? Nous parlons de nouveaux débouchés et il s'en trouve juste ici au pays, pour peu que nous fassions les choses différemment. Selon vous, qu'est-ce qui doit être fait? Que faut-il faire pour avoir des activités très conviviales pour le public voyageur? En d'autres mots, si je venais à Alma cet été, pourrais-je trouver des commerces qui font cuire des homards à la vapeur le long de la route, des produits frais et ainsi de suite? Ou est-ce que le processus de réglementation est trop lourd pour que cela puisse se matérialiser?

Pourriez-vous commenter d'abord, puis peut-être Jim après vous?

Mme Joanne Butland: Je crois qu'à Alma nous avons toujours été chanceux à cet égard. Nous pêchons jusqu'à la fin de juillet et cela constitue un immense avantage pour notre saison touristique. De fait, il y a maintenant trois commerces qui vendent du homard à Alma et les trois profitent pleinement du marché touristique.

Vous ne pouvez assister à la cuisson à la vapeur en raison de la réglementation en vigueur, puisque les salles doivent être aseptisées et ainsi de suite. Par contre, vous pouvez acheter du homard frais. Vous pouvez vous choisir votre propre homard vivant. C'est ce que font toujours les Japonais. Ils nous arrivent par autobus complet et ils choisissent leur homard. Ensuite, vous les cuisez et ils reviennent les chercher une heure plus tard. De plus, vous devez vous assurer que ce sont bien les homards qui avaient été choisis.

M. Greg Kerr: Est-ce que vous aimeriez que cette pratique soit élargie afin que les touristes puissent goûter davantage de produits frais?

Mme Joanne Butland: Je crois que le Nouveau-Brunswick pourrait faire quelque chose en ce sens et je pense que l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse pourraient le faire également.

J'estime cependant que cela doit être fait au niveau local. Je ne crois pas que le gouvernement doive le faire, ni même s'il s'agit d'un problème que nous devons régler nous-mêmes. Fiez-vous à moi. Si on doit m'offrir 4 \$ la livre cette année, je n'irai pas pêcher le homard. Je parlerai à mon acheteur et nous essayerons de trouver une façon pour que j'obtienne le pourcentage de ce qu'il fait en sus, et ensuite, je concocterai une stratégie de mise en marché pour vendre mon homard.

M. Greg Kerr: Merci.

● (1350)

M. Jim Wood: En général, il n'est pas de pratique courante de vendre du homard à même le bateau dans notre port. Une des raisons est que les homards fraîchement capturés, du moins dans cette zone, ont généralement le tube digestif rempli de hareng ou de maquereau ou d'une autre sorte d'appât. Si on les garde pendant quelques jours, en général ils éliminent le produit de leur intestin et le goût de la chair tend à être bien meilleur.

J'ai été particulièrement impressionné la première fois où je suis venu ici en voyant les tables pleines. La plupart des endroits où vous achetez un homard, il y a beaucoup d'autres choses en vente. Il y a du homard, puis il y a ceci et cela. Chez nous, il est possible d'acheter les homards verts, puis de les faire bouillir. J'ai eu beaucoup de plaisir au sein de l'industrie en vendant, non pas des centaines de livres de homard durant le weekend, mais des tonnes. C'était plaisant d'organiser tout cela et de voir les gens qui venaient de partout au pays pour acheter des homards. Les homards étaient achetés non pas selon leur poids, mais en termes de dollars.

Vous allez faire des courses et vous dites que vous aimeriez acheter du homard. On vous demande combien d'argent vous avez en poche. Vous répondez que vous avez 20 \$ pour vous-même et votre compagne. D'accord, vous répond-on, alors vous en aurez pour 20 \$. Vous demandez pour 20 \$ de homard. On vous demande ensuite si vous aimez en avoir un gros ou quelques plus petits. Vous répondez que vous en voulez un gros. Le vendeur vous dit que les gros homards sont bons, qu'ils sont très bons et qu'ils sont simplement cuits un peu plus longtemps. Est-ce qu'un gros rosbif de choix juteux est savoureux? Bien sûr que c'est savoureux. Est-ce que vous le cuisez de la même manière qu'un petit steak? Non, vous ne faites pas comme ça. Vous le faites différemment, mais dans les deux cas, la viande est bonne. C'était véritablement un grand plaisir.

Il y avait parfois jusqu'à 25, 35 personnes à faire la queue. C'est la raison pour laquelle Joanne s'est chargée de faire bouillir et de vendre les homards, parce que c'était ainsi... Il n'était pas nécessaire d'aller chercher un gros profit par livre, mais vous vendiez beaucoup de livres, de sorte qu'il vous en restait un peu plus. Si vous aviez quelqu'un d'aguerri à la caisse et des gens d'expérience pour servir le homard, c'était super. En plus, il n'y avait pas de réglementation applicable à cette époque et les gens pouvaient entrer et voir ce que vous faisiez. Tout le monde entraînait. Nous recevions des écoliers. Chaque année, nous recevions de pleins autobus de touristes. C'était agréable en tout temps. C'est toujours très agréable sur le quai, particulièrement le weekend lorsque les bateaux rentrent au port. En raison des marées, nous ne pouvons pas toujours sortir et revenir quand nous le voulons. La plupart d'entre vous êtes conscients que nous avons ici des marées de 42 pieds la plupart du temps. Par conséquent, il est possible de rentrer au port et de le quitter pendant une période d'environ quatre heures à chaque marée, à marée haute.

Si les quais sont bondés c'est que les gens apprécient le spectacle. Des arrangements peuvent être pris pour faire monter quelques personnes à bord. J'ai ainsi fait monter des gens à quelques reprises, généralement à marée haute. Vous attendez que le bateau monte. Le bateau monte et c'est la folie. Vous pêchez, pêchez, pêchez, pêchez, puis vous revenez et les gens ont vécu une expérience réelle. Tout cela est très différent du voyage d'une journée, mais c'est toujours très excitant, toujours un plaisir. C'est une de ces petites choses qui rendent les voyages ici très intéressants — les marées, le homard et ainsi de suite.

Quant à la cuisson dans des marmites le long de la route, il y a quelques années dans le Maine j'ai eu une superbe idée pour un restaurant. Si jamais j'ai la chance de le faire, cela se pourrait bien. C'est un peu comme la façon de commercialiser le homard ici. Vous mettez la marmite sur une table, vous la remplissez et les gens s'extasient. Ensuite, ils emportent le homard et le mangent immédiatement, sur place.

Le président: Merci beaucoup, M. Wood.

Monsieur Wood, êtes-vous sûr que vous n'êtes pas originaire de l'Île-du-Prince-Édouard ou de Terre-Neuve-et-Labrador? Vous avez assurément du talent.

Au nom de...

Monsieur Calkins?

M. Blaine Calkins (Wetaskiwin, PCC): Je crois que si vous vérifiez dans vos notes, M. Stoffer a dit que je pourrais profiter du temps qui lui était alloué.

Le président: Je suis désolé, M. Stoffer ne partage pas.

Au nom du comité, je tiens à vous remercier tous les deux d'avoir pris le temps de venir nous rencontrer pour nous communiquer votre point de vue, nous faire part de vos recommandations et nous donner des conseils. Votre visite a été appréciée. Si vous avez d'autres observations à faire, et j'oublie parfois de le mentionner, vous pouvez le faire en les acheminant au bureau du greffier. D'ici deux semaines environ, la transcription de nos délibérations sera disponible sur Internet.

Merci encore une fois.

Nous faisons une brève pause afin de préparer la salle pour les prochains invités. Merci.

• _____ (Pause) _____

•

• (1400)

Le président: Nous sommes prêts à commencer.

Nous recevons aujourd'hui M. Christian Brun, secrétaire exécutif de l'Union des pêcheurs des Maritimes.

Monsieur Brun, j'apprécie grandement que vous soyez parmi nous cet après-midi et que vous preniez le temps de nous rencontrer à Alma. Vous entendrez probablement une sonnerie. C'est notre chronomètre. Essentiellement, nous allouons environ 10 minutes pour chaque exposé. Les membres de notre comité sont également tenus à des périodes de temps limitées ou, devrais-je dire, auxquelles je leur demande de se limiter pour poser leurs questions et pour vous permettre de répondre. Si vous entendez la sonnerie, ne vous en alarmez point. Nous essayons simplement de nous en tenir le plus possible à la durée prévue de l'intervention.

Monsieur Brun, je vous demande de commencer par les observations que vous voulez bien nous livrer.

M. Christian Brun (secrétaire exécutif, Union des pêcheurs des Maritimes): Je suis bien conscient de vos contraintes de temps et je respecterai l'annonce de la dernière tournée au bar quand j'entendrai la sonnerie.

Monsieur le président, membres du comité, représentants de l'industrie, membres du public et autres invités, j'apprécie que vous nous donniez du temps pour exprimer notre opinion et nos préoccupations concernant la pêche du homard.

Aujourd'hui, je parlerai de diverses choses. Je parlerai surtout de la situation à court terme et de ce que j'appellerais la crise entourant la pêche du homard, et le renouvellement à long terme du homard, qui constitue le deuxième sujet sur lequel je ferai des observations.

Dans un premier temps, je vous parlerai au nom de l'Union des pêcheurs des Maritimes. Je vous donnerai quelques indications sur le groupe que je représente quand je parle en son nom. L'UPM regroupe actuellement 1 500 pêcheurs côtiers du Nouveau-Brunswick, de la côte est du Nouveau-Brunswick, et de trois zones de pêche différentes la Nouvelle-Écosse, le sud-ouest, soit une zone qui va du pont jusqu'à Pictou, Antigonish et également Baddeck, Big Bras d'Or, tout le long de la côte nord du Cap-Breton.

De ces pêcheurs côtiers, 1 200 sont au Nouveau-Brunswick et environ 300 en Nouvelle-Écosse. Tous sont des propriétaires-exploitants. Ce sont surtout des pêcheurs de homard. J'ajouterais qu'en moyenne — et je ramènerais ça au Nouveau-Brunswick puisque nous sommes dans cette province — les revenus nets avant impôts sont d'environ 10 000 \$ à 12 000 \$. Je n'inclus pas les revenus de l'an dernier, mais ceux de 2005, de 2006 et de 2007, car le MPO n'a pas encore produit les rapports et il s'agit de renseignements du ministère. Ce montant est établi avant impôts. Cela vous donne donc une idée de la situation telle qu'elle était avant même le début de la crise.

La flotte offre du travail à environ 4 000 personnes, et je parle encore une fois ici des 1 200 pêcheurs du Nouveau-Brunswick, et la valeur de l'actif est d'environ 180 millions de dollars. Nos pêcheurs prennent surtout du homard qui est destiné au marché de la transformation. C'est probablement un peu différent de ce que vous avez entendu dans le cas du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse et aussi après avoir parlé à certains des pêcheurs du sud du Nouveau-Brunswick. Le homard que nous pêchons va principalement dans les usines. En d'autres mots, notre homard doit passer par une usine de transformation et il est surtout destiné au marché des buffets dans les casinos, des restaurants de classe moyenne, des paquebots de croisière. Cela vous donne une idée de la destination de nos produits.

L'UPM estime, et elle le fait savoir depuis novembre 2008, que nous abordons une des périodes les plus difficiles pour l'industrie du homard. Nous ferons probablement face à une crise comme vous n'en avez jamais vu dans les temps modernes. C'est l'impression que nous avons. Nous nous concentrons sur le pire scénario pour être capables d'avoir une surprise positive lorsqu'elle surviendra, mais c'est bien ce que nous croyons qui nous attend.

Les facteurs qui entraîneraient cet effondrement sont, selon nous, l'économie mondiale, particulièrement aux États-Unis, une sérieuse dégradation de la consommation des types de produits que nous fournissons, une crise du crédit pour les acheteurs de poissons, des stocks élevés, particulièrement à l'Île-du-Prince-Édouard. Selon nos renseignements, les stocks du Nouveau-Brunswick font partie du problème, mais nous ne pouvons le confirmer. Il y a aussi un engorgement de homard du printemps, qui n'est pas surtout causé par les pêcheurs du Nouveau-Brunswick, mais par des produits qui arrivent des autres provinces.

• (1405)

L'UPM a déjà proposé plusieurs solutions au cours des derniers mois aux gouvernements provincial et fédéral, mais aucune n'a été bien accueillie. Nous avons parlé de façons d'imposer des limites quotidiennes au débarquement ou d'autres façons de réduire les débarquements. Nous aussi avons parlé de garanties d'inventaire pour les transformateurs et nous avons parlé de systèmes pour arrondir les revenus à l'aide de programmes fédéraux existants pour que nos pêcheurs puissent travailler pendant toute la saison 2009. Nous sommes inquiets concernant 2010 parce que nous ne sommes pas sûrs que la situation sera meilleure.

Nous avons également envisagé une forme de système pour réduire les coûts d'intérêt sur les prêts de capitaux aux pêcheurs ou une quelconque façon qui leur permettrait de subsister pendant la première année, qui leur permettrait de pêcher et, dans un deuxième temps, de survivre ou, à tout le moins, de faire leurs frais.

J'ai pour vous quelques anecdotes, des indications concernant des choses qui pourraient mal aller. Premièrement, il y a déjà des pêcheurs du Nouveau-Brunswick qui ne trouvent pas d'acheteurs. Pourtant, ils en ont cherché de manière très active pour le homard. Il y a plusieurs rumeurs à l'effet que les volumes habituels qui sont déplacés d'un groupe d'acheteurs à un autre ont été réduits de manière importante.

Nous avons déjà annoncé à 300 aides de pont qu'ils n'auraient pas d'emploi. C'est à peu près confirmé. Cela se rapporte aux pêcheurs du printemps, qui sont quelque 700 à partir en mai. Ils ont déjà décidé de se passer de plusieurs aides, car ils ne peuvent les payer.

La question que je vous poserai est la même que celle que nous avons posée à la ministre Gail Shea lors de notre congrès, il y a environ deux semaines. Que feront les gouvernements pour soutenir les organisations de pêcheurs afin que ces pêcheurs puissent pêcher tout au long de la saison 2009?

J'aimerais maintenant m'exprimer au nom d'un autre groupe. J'espère que j'ai le temps de le faire.

• (1410)

Le président: Il vous reste deux minutes et demie.

M. Christian Brun: L'autre chapeau que je porte est celui d'une alliance. Nous avons créé une alliance avec la FFAW/TCA et avec les pêcheurs du Québec. Nous avons également inclus des organisations de la Nouvelle-Écosse — trois d'entre elles se sont récemment jointes à notre groupe. Nous faisons la promotion d'un renouveau pour modifier certains aspects sous-jacents de la structure de notre industrie du homard. L'Union des pêcheurs des Maritimes en fait la promotion en tant qu'organisation depuis plusieurs années. Il s'agit d'un travail à long terme qui constitue le deuxième sujet que veux aborder. Nous avons décidé de nous unir à d'autres organisations du Canada Atlantique pour démontrer qu'il y a un but commun dans nos points de vue et pour démontrer que certaines organisations et certains groupes de pêcheurs vont de l'avant avec

une solution pour simplifier ces pêches et pour renouveler l'industrie, afin qu'elle atteigne le potentiel que la pêche du homard à plus long terme.

Il n'y a pas beaucoup d'endroits où vous pouvez trouver le *Homarus americanus*. Il y a donc un avantage à ce que nous en arrivions à gérer nos pêches de la bonne manière, afin de pouvoir les maintenir en santé. Mais nous croyons qu'il y a d'autres secteurs qui ne font pas une bonne gestion et je pense qu'il y a un fort potentiel pour améliorer la valeur de cette pêche. Nous cherchons à énoncer dans notre proposition le fait que nous pouvons atteindre ce potentiel. Cela veut dire beaucoup de choses. Cela veut dire que nous sommes en négociation depuis quelques années déjà. Cela suppose une réduction de la taille des flottes qui n'ont pas la viabilité minimum nécessaire pour apporter les changements requis en vue de relever les défis qui se présentent à nous. Nous savons tous ce qui nous attend. C'est la certification, la traçabilité et bien d'autres défis qui s'annoncent. Je suis sûr que vous en avez entendu parler, donc je ne les répéterai pas.

L'investissement européen dans la désaffectation a été assez important ces dernières années. Les Européens ont pris conscience de l'importance de le faire et ils sont en train de donner un avantage concurrentiel à leurs pêches. Je peux vous en nommer quelques pays. Le Danemark a récemment investi dans la désaffectation et quelques autres pays l'ont également fait. Le Royaume-Uni et l'Australie envisagent de faire un investissement assez substantiel. Par conséquent, nous ne sommes pas les seuls à le faire, mais il y a de la concurrence sur le marché mondial de l'industrie du homard.

J'ai entendu la sonnerie. Je vais donc couper court à mes observations et vous dire que nos membres nous ont indiqué assez clairement qu'ils ont l'impression d'être abandonnés en pleine crise, alors que des efforts sont déployés pour trouver une solution à long terme et pour apporter les changements nécessaires afin que nos pêcheurs puissent s'adapter, s'ajuster et faire face à ce qui s'en vient. Présentement, ils ne peuvent le faire.

Je vous remercie du temps que vous m'accordez. Je suis prêt à répondre à vos questions, s'il y a lieu.

• (1415)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Brun.

M. MacAulay.

L'hon. Lawrence MacAulay (Cardigan, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président et M. Brun. Je suis fort aise que vous ayez pris le temps de venir ici et j'ai apprécié votre exposé.

Votre exposé fait ressortir la difficulté que doivent affronter les pêcheurs, et ce sans compter ce qui se passe maintenant et ce qui pourrait survenir dans le futur. Bien sûr, je suis l'évolution de ce dossier des médias. L'UPM a accordé son appui à la réduction du nombre de permis de pêche dans le Canada Atlantique, du moins c'est ce que je crois comprendre. Je vois qu'il y a quatre points principaux dans la proposition que vous avez présentée. Je veux simplement vous donner l'heure juste et j'espère que vous aborderez ces problèmes en fonction de l'importance qu'il y a de sortir la flotte du système. Même si ces gens font faillite — et vous pouvez l'expliquer — ils demeurent dans le système et continueront de pêcher, de garder la pression sur les stocks et aussi sur le marché.

Je vous donne donc le temps d'élaborer sur cette question.

M. Christian Brun: Je profite de l'occasion pour dire que j'ai mis des copies de la proposition à votre disposition, une proposition qui a été élaborée avec cette alliance. Le document vous sera remis bientôt, je suppose, ou lorsque vous retournerez à Ottawa. Un bref mémoire a été distribué pour vous donner au moins un résumé. La version plus élaborée contient certains détails qui vous donneront la chance de faire le plein d'information.

Les faillites dans ce contexte ne servent qu'à garder les permis dans le système. Vous avez tout à fait raison. À mon avis, ce qui se produira est même pire que de simplement conserver les permis. Vous aurez peut-être des pêcheurs plus âgés qui ont passé la plus grande partie de leur vie dans le domaine de la pêche, des gens qui représentent parfois la deuxième et même la troisième génération, et qui perdront leurs permis à la suite d'une faillite, à la veille de leur retraite. Selon nous, c'est plutôt catastrophique. Nous devons trouver des façons pour que ces pêcheurs, qui peuvent avoir consacré 50 ans de leur vie dans le domaine des pêches, puissent le quitter de manière respectueuse.

D'autre part, nous devons également trouver des façons pour que des nouveaux arrivants entrent dans le système, mais non de cette manière. Ils devront emprunter des sommes assez importantes pour exercer leur profession et ils devront pêcher beaucoup plus. Cela exercera une pression d'autant plus forte sur la ressource pour l'empêcher de se renouveler. À mon avis, les faillites sont une situation où personne ne gagne.

La seule façon de s'en sortir, et c'est ce que nous proposons dans le document, est que le gouvernement fédéral établisse un fonds d'aide qui permettra de corriger les erreurs du passé, et non un programme de rachat entièrement gouvernemental qui entraîne un accroissement des prix, etc. et toutes sortes de conséquences. Ce qu'il faut, c'est un fonds. Chaque flotte a sa façon de voir les choses, mais l'industrie propose une façon de rationaliser les flottes à un niveau qu'elle juge acceptable, d'y contribuer et de faire ce qui s'impose pour apporter des changements nécessaires pour assurer la viabilité de la ressource.

L'hon. Lawrence MacAulay: Est-ce que vous suggérez une proposition atlantique, comme celle de l'Union des pêcheurs des Maritimes ou de la PEIFA? S'agirait-il d'une proposition locale? Il y a plusieurs scénarios différents dans plusieurs secteurs différents. Est-ce que vous proposeriez qu'il puisse y avoir différents scénarios pour différentes zones?

•(1420)

M. Christian Brun: Oui.

L'hon. Lawrence MacAulay: S'il des fonds étaient disponibles, je crois que ce serait beaucoup plus acceptable, mais je veux simplement que vous me disiez pour mémoire.

M. Christian Brun: C'est exactement ce que nous proposons. Nous suggérons que la FFAW ou l'UPM propose une façon d'aller de l'avant, une solution pour simplifier la situation et favoriser l'accès au fonds. Ce fonds pourrait comporter deux ou trois critères d'accès. Il faudrait expliquer cela se ferait, ce que l'industrie devrait faire.

Il ne s'agirait donc pas d'un programme dirigé par le gouvernement, mais bien par l'industrie. Vous faites une proposition pour accéder au fonds afin de faire le travail.

Oui, il pourrait y avoir différentes versions de ce scénario à l'échelle du Canada Atlantique. Nous avons constaté qu'il est très difficile de trouver un terrain d'entente commun avec les autres associations sur les façons de simplifier la situation, mais tous cherchent à faire la même chose. Ce pourrait être différent concernant ce qui est acceptable dans un secteur et dans un autre,

mais commençons d'abord par créer un fonds. Les critères de base sur lesquels tous pourraient être d'accord devraient être la rationalisation d'une manière ou d'une autre et, deuxièmement, une façon d'assurer l'autosuffisance.

En d'autres mots — et je crois que cela est bien documenté — les programmes de rachat du passé ont souvent démontré qu'il y a des efforts de reprise par la suite. Autrement dit, si vous éliminez un certain nombre de pêcheurs ou de participants, ceux qui demeurent obtiennent de meilleurs matériels ou de meilleurs équipements, pêchent davantage et finissent par pêcher à peu près la même quantité de poisson. Toutefois, s'il y avait un échange pour obtenir des capitaux afin de faire ce que vous voulez accomplir, c'est-à-dire améliorer les aspects de conservation, vous seriez capables d'assurer la durabilité. Il faut continuer de réduire l'effort de pêche au fil du temps. C'est le sacrifice que notre alliance propose.

L'hon. Lawrence MacAulay: Merci beaucoup.

J'ai utilisé tout le temps dont j'avais besoin et je laisse ce qui reste à M. Byrne, si vous êtes d'accord, monsieur le président.

Le président: Monsieur Byrne.

L'hon. Gerry Byrne: Je vous remercie beaucoup, Christian. C'est très utile pour notre comité. Vous avez proposé des idées très concrètes au plan économique, mais aussi des solutions économiques, des solutions de politique publique qui sont requises pour bien affronter les difficultés de l'année 2009 et apporter un peu d'espoir pour les pêcheurs et pour l'industrie en général.

Avez-vous pu exprimer ces idées dans un format qui s'appelle la table ronde du homard de l'Atlantique? Si vous êtes un participant de cette table ronde, quelle a été votre expérience et souhaitez-vous que ce processus se poursuive?

M. Christian Brun: J'ai trouvé qu'il était très difficile d'exprimer nos préoccupations à court et à long terme à cette table ronde. Nous avons trouvé ce format très utile pour réunir les intervenants de l'industrie, du moins à une occasion. Je crois que cela n'avait pas été fait depuis plusieurs années et que l'initiative a été très utile.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, nous avons également échangé sur les défis qui se posent comme la certification et d'autres aspects. Cette table ronde a été très utile pour partager les opinions, mais n'a pas permis d'en arriver à des solutions pour assurer la viabilité. Nous avons trouvé très difficile d'exprimer des points de vue à ce sujet, même si nous l'avons fait. Ce n'est tout simplement pas un aspect qui a beaucoup retenu l'attention des participants. Je suppose qu'avec le temps, cela aurait pu prendre sa forme mais les défis mondiaux ont occupé beaucoup plus de temps.

L'hon. Gerry Byrne: Quelles sont les contraintes? Je vous le dirai de façon brutale. Nous comprenons que la table ronde pourrait cesser ses activités bientôt. Il y a des préoccupations concernant le Centre canadien d'innovation des pêches, un des partenaires organisateurs à cette...

M. Christian Brun: C'est une honte, parce que je pense que nous étions...

L'hon. Gerry Byrne: Qu'est-ce qui est une honte?

M. Christian Brun: Le fait que cette organisation ne bénéficie d'aucun financement. Je suppose que c'est ce qui s'est produit.

Je crois que c'était la façon de réunir différents secteurs de l'industrie pour qu'ils expriment leurs points de vue sur plusieurs questions. Tout cela disparaîtra probablement. Je crois comprendre qu'il y a un sous-comité quelconque qu'il sera difficile de maintenir faute de ressources.

L'hon. Gerry Byrne: Par conséquent, la position de l'Union des pêches des Maritimes est que la table ronde Atlantique devrait se poursuivre et que vous, en tant qu'organisation, voudriez que le CCIP continue d'avoir un rôle de leadership à cet égard, n'est-ce pas?

• (1425)

M. Christian Brun: Nous estimons qu'il s'agit là d'un élément essentiel du casse-tête. Ce sont surtout les préoccupations du secteur de la transformation qui ont été abordées, selon nous, mais le processus tient toujours et vous modifiez ce processus en cours de route. Vous commencez par une vue très large de la situation. Selon moi, nous commençons à aller dans le sens des préoccupations concernant la pêche.

L'hon. Gerry Byrne: D'accord. Je souhaite vraiment que vous ayez une opportunité de continuer. Si le président y consent, et si vous avez d'autres documents à nous transmettre, vous pourriez le faire. Vous avez proposé plusieurs idées très constructives concernant les outils économiques et de politique. En guise de supplément à votre témoignage ou à votre exposé d'aujourd'hui, vous pourrez toujours transmettre vos propositions à notre comité par l'entremise du président. Je crois que cela serait extrêmement utile dans la préparation de notre rapport.

Nous incorporerons tout cela à votre témoignage officiel, si le président est d'accord.

Le président: Je suis d'accord. J'apprécierais que vous nous envoyiez tout ce que vous aurez. N'hésitez pas à le faire.

M. Christian Brun: Il y a des exemplaires du document de proposition plus élaboré qui circulent. Je crois que vous y trouverez de nombreux détails qui pourraient alimenter la discussion.

Le président: Merci.

Monsieur Blais.

[Français]

M. Raynald Blais (Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, BQ): Merci beaucoup, monsieur le président.

Bonjour, monsieur Brun.

Je pense qu'il est important d'examiner les actions à court terme ainsi que celles à moyen et à long terme. Je vais commencer par les actions à très court terme. On est vraiment à la veille de la prochaine saison de pêche, dans certains secteurs. Dans la région que je représente, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, c'est une question de jours. On peut craindre effectivement, à cause de l'information que vous nous donnez, qu'il y ait certaines mises à pied. Celles-ci ne vont pas nécessairement se refléter sur le nombre de bateaux ou sur l'exploitation de l'espèce, parce que s'il y a moins d'hommes de pont, cela ne veut pas nécessairement dire qu'il y aura moins de prises.

Vous prévoyez qu'il y aura 300 hommes de pont de moins cette saison. Est-ce que, selon vous, c'est une situation qui va s'étendre partout ou cela dépend-il des secteurs ou des endroits?

M. Christian Brun: Effectivement, je pense qu'il y aura d'autres mises à pied d'ici le début de la saison. Les pêcheurs ont fait de leur mieux, avec les moyens à leur disposition, pour communiquer avec tous ces gens et les convaincre de la situation qui pourrait se produire. Je ne pense pas que les pêcheurs réalisent encore ce qui pourrait se produire.

Ce nombre pourrait doubler assez facilement, pas nécessairement d'ici à la fin du mois de mai, mais peut-être d'ici à la fin de l'année. Si la même chose se produit ou encore davantage, les pêcheurs d'automne pourraient réagir. Ils pourraient réaliser beaucoup plus tôt l'ampleur de la situation et avoir plus de temps pour faire des préparatifs. Aussi, ils ont à voyager un peu moins loin pour pêcher.

On pourrait donc voir passer de 600 à 700 le nombre d'aides-pêcheurs appelés à disparaître, du moins pour cette année.

M. Raynald Blais: À très court terme, quelles sont les perspectives du marché du homard en 2009? Selon vous, risquez-vous de se retrouver à nouveau avec un prix du homard encore plus bas que la moyenne de l'an dernier?

M. Christian Brun: C'est ce que nous croyons. Cela ne veut pas dire que c'est ce qui va se produire. Évidemment, les forces du marché sont parfois très difficiles à prévoir. On l'a vécu dans les dernières années.

Nous pensons qu'il y a un énorme inventaire. Il y a aussi ce qu'on appelle un engorgement ou un embouteillement de homards qui sortent en même temps en mai. Par le passé, cela a eu un effet négatif sur les prix. On prévoit que cet embouteillement exercera des pressions très négatives cette année et provoquera une diminution considérable des prix.

Les pêcheurs qui ont pêché avant décembre ou jusqu'à décembre n'ont pas pêché à leur guise, alors ils risquent de sortir en force d'ici peu. Par conséquent, cet embouteillement sera encore plus prononcé que par les années passées.

• (1430)

M. Raynald Blais: Avez-vous des chiffres à nous donner sur les stocks entreposés actuellement?

M. Christian Brun: On a eu énormément de difficulté à obtenir des chiffres pour le Nouveau-Brunswick. Initialement, on a tenu plusieurs rencontres. La province du Nouveau-Brunswick a également entamé des démarches pour obtenir de l'information. C'est très difficile d'avoir de l'information relative à notre province.

On sait qu'à l'Île-du-Prince-Édouard, il y a un large inventaire de homards *popsicle*, de homards *whole cooked* et de homards qu'on appelle *baby boils*. On a tous entendu les chiffres sur les ondes ici et là. Cela préoccupe énormément les gens.

Nous sommes d'autant plus préoccupés du fait que la consommation de notre homard est en chute libre dans les endroits où il est destiné, puisque les Américains choisissent d'aller à la version américaine du Atlantic Superstore, au lieu d'aller au restaurant manger dans un buffet à budget réduit. Compte tenu de la chaîne des valeurs, la part qui revient au pêcheur quand on achète ses produits au Atlantic Superstore ou autre est bien en deçà de la moyenne de revenus dont un pêcheur a besoin pour survivre.

M. Raynald Blais: Dans votre document, vous faites état d'un montant de 233 millions de dollars que le gouvernement fédéral pourrait injecter au chapitre de la rationalisation, sur une base de cinq ans.

J'aimerais avoir des précisions sur ce montant en question. Comment en est-on arrivé à ce montant? Qui pourrait être le gestionnaire de ce fonds de rationalisation?

M. Christian Brun: Comme je l'ai expliqué un peu plus tôt, l'idée est de créer un fonds afin d'en arriver à une solution pour la rationalisation du homard. Évidemment, les détails de ce montant sont étoffés dans le document.

On a développé un calcul à partir des flottilles du Canada atlantique qui ont des difficultés de viabilité et qui ressentent le besoin de procéder à une rationalisation du homard. On a tout simplement utilisé ce chiffre pour expliquer un peu les besoins exprimés. On se fie à ce chiffre fixe pour faire le rachat des permis et éviter une nouvelle inflation des prix — on apprend de nos leçons. Par ce processus, les industries, les associations ou les groupes de pêcheurs pourront soumettre des demandes qui devront respecter les deux ou trois critères exprimés dans le document, afin de pouvoir accéder à ce financement.

M. Raynald Blais: C'est bon.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

M. Kamp.

M. Randy Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur Brun, d'être venu témoigner et de nous aider à comprendre le problème.

J'ai une copie du plan d'action complet. Il soulève certaines questions qui sont assez stimulantes et je vous en remercie.

Je crois qu'il est juste de dire que lors de nos audiences des derniers jours, et même avant cela, nous avons entendu ce que nous pourrions décrire comme des témoignages contradictoires. Il s'agit d'une industrie assez diversifiée. Même l'industrie du homard à elle seule l'est. Je crois que vous serez d'accord avec cette affirmation.

Nous entendons différents points de vue sur un certain nombre de questions. Par exemple, en ce qui a trait à la nécessité d'une participation supplémentaire du gouvernement au sein de l'industrie, nous avons entendu des observations qui vont de « Ne vous mêlez pas de nos affaires » à « Nous voulons que le gouvernement nous paie d'une certaine manière, soit en nous rachetant, soit en comblant le prix » ou diverses autres choses. Nous devons accorder une certaine attention à ce type de commentaires lorsque nous envisagerons des recommandations à soumettre au ministre.

Nous avons également entendu des témoignages contradictoires sur toute la question de la surcapacité. Je crois que vous avez évoqué dans vos observations ou dans votre mémoire le fait que le rendement moyen de l'investissement ou le revenu moyen avant impôt est relativement faible. Il semble qu'une ou deux ZPH échappent à la tendance. Mais quand nous avons demandé aux intervenants s'ils croyaient qu'il y avait trop de pêcheurs pour le petit nombre de poissons, ou de homards en l'occurrence, nous avons souvent entendu dire qu'ils ne croyaient pas que tel était le cas et que tout allait bien.

Ma première question est la suivante: estimez-vous que la surcapacité est au coeur du problème? Par association, est-ce que l'alliance ferait cette proposition si le prix versé pour le homard était demeuré constant à 7 \$ la livre, en 2008, et qu'il pourrait être similaire en 2009? Dans ce contexte, est-ce que vous voudriez toujours faire la proposition? Je crois que l'essentiel de ces deux questions est de savoir si cela concerne l'écologie ou l'économie. Est-ce une question de viabilité de la ressource ou une incapacité économique du point de vue des pêcheurs?

• (1435)

M. Christian Brun: Je dirais que la réponse la plus simple est qu'il s'agit des deux aspects. Je crois qu'il est question ici d'équilibre. À l'examen de la viabilité, nous constatons tous qu'il est difficile de

diviser et d'économiser en ce qui a trait aux participants individuels, aux pêcheurs et à la ressource.

Je dirais qu'il y a plusieurs zones du Canada Atlantique qui se débrouillent très bien au sein de l'industrie du homard et qui ne sont probablement pas intéressées par une rationalisation. Je pourrais comprendre qu'ils disent « Ne vous mêlez pas de nos affaires ».

Mais je ne crois pas que nous puissions nous permettre d'oublier les secteurs qui éprouvent des difficultés réelles. Si nous examinons le tableau des débarquements des 100 dernières années, je ne crois pas que nous puissions nous attendre à des débarquements beaucoup plus élevés dans le futur. Nous nous attendons plutôt à des débarquements plus faibles, n'est-ce pas? Par conséquent, je ne pense pas que ces secteurs aient des solutions qui leur permettraient de surmonter les difficultés qui s'annoncent.

Essentiellement, je disais que ce sont les deux aspects. C'est une question d'équilibre. Ce que nous avons cherché à vous proposer aujourd'hui et ce que nous proposons en tant qu'organisation n'est peut-être pas le fruit d'une alliance. C'est ce que l'Union des pêches des Maritimes dit depuis les cinq dernières années, c'est-à-dire depuis 2002-2003, bien avant qu'il y ait des problèmes se rapportant à la crise actuelle. Il s'agissait même d'une période où le prix aurait pu être meilleur. Nous cherchons constamment à faire comprendre aux décideurs qu'il y a des besoins pour ces secteurs et qu'il doit y avoir une solution permettant d'améliorer la viabilité en échange d'une solution au plan économique. En d'autres mots, il s'agit d'un échange de bons procédés.

Il y a des pêcheurs dans ces zones qui ont besoin de cette intervention ou à tout le moins d'un soutien en capital. Ils n'ont pas nécessairement besoin d'un programme préparé et administré par les gouvernements, mais ils doivent avoir accès à une source de financement. Ce qu'il faut considérer ici dans l'échange, ce sont des changements importants à la façon de pêcher. Nous voulons être capables de leur offrir la possibilité de relever des défis en matière de certification et de traçabilité, ce qui leur permettrait de s'adapter parce qu'ils toucheraient un revenu minimal qui permettant de faire face aux difficultés. De plus, cela fait appel à leur volonté de contribuer financièrement à ce programme. C'est ce que nous proposons.

Je le dis parce que nous en sommes rendus à un point où il n'y a pas d'autres solutions. Les solutions qui ont été proposées — mécanismes d'auto-ajustement, souplesse, etc. — ne fonctionnent pas pour ces gens. Le fait de dire que vous êtes au bord de la faillite et que vous allez emprunter 100 000 \$ pour acheter votre voisin me semble une proposition tout à fait idiote, n'est-ce pas? Mais c'est ce qui est sur la table. Et c'est la seule chose qui est sur la table pour ces gens.

Il devrait y avoir une surveillance pour les secteurs les plus touchés, ceux qui connaissent les plus grandes difficultés. C'est ce qui est proposé dans le document.

• (1440)

M. Randy Kamp: Permettez-moi d'essayer de mieux comprendre ce que vous proposez. Le document ne concerne pas que le homard, mais fait également référence au crabe des neiges. Est-ce que vous estimez qu'il s'appliquerait à toutes les pêches de l'Atlantique, d'une manière ou d'une autre, ou uniquement au homard et au crabe des neiges? Avez-vous en tête uniquement les flottes côtières? Je crois que c'est là une première question.

Quels sont les mécanismes que vous envisagez? Est-ce l'élimination de flottes entières? Vous avez parlé d'environ un tiers. Est-ce donc plus d'un aspect que de l'autre? Si j'étais pêcheur et que je n'étais pas touché par la rationalisation — peu importe la façon dont cela se produira, peut-être par le biais d'un rachat, ce qui fait en sorte que je ne quitterais pas le secteur pas à moins d'être racheté par quelqu'un d'autre — est-ce que ma situation serait très différente si j'avais toujours 300 casiers? Est-ce que je devrais supposer que j'aurai des revenus supérieurs parce qu'il y a moins de gens dans le secteur ou est-ce que j'obtiendrais davantage de casiers? Que dois-je faire pour améliorer ma situation économique, tout en respectant l'objectif d'une plus grande viabilité de la ressource?

M. Christian Brun: Les associations qui se sont regroupées dans cette alliance se sont majoritairement concentrées sur l'industrie du homard. Cela a des répercussions pour d'autres industries et d'autres industries pourraient alors se joindre à l'alliance ou préparer une proposition quelconque qui s'inspirerait de cette proposition. Mais ces associations sont surtout celles qui ont éprouvé des difficultés concernant le homard. Je crois que cela ressort clairement du document.

La façon dont cela pourrait fonctionner est difficile à préciser. Il y a différentes façons dont les programmes fonctionnent actuellement au Québec, par exemple. Il existe un programme de rachat de permis. Nous faisons également d'autres efforts pour compenser les pressions sur la ressource et, pour le moment, il y a un quota pour le crabe des neiges. Plusieurs de ces programmes sont déjà en place. Ce sont les capitaux requis pour que ces programmes aient les retombées nécessaires qui font défaut.

Et quelles sont les retombées nécessaires? C'était votre autre question. Dans le document, vous verrez que nous parlons de 25 à 35 p. 100 de nos flottes. Et c'est là où le prix qui a été mentionné plus tôt entre en ligne de compte. Si les fonds étaient disponibles, nous devrions retourner consulter nos membres et faire une analyse groupe par groupe, collectivité par collectivité, puis nous demander

si la réduction du nombre de pêcheurs est nécessaire dans tel secteur pour que ceux qui y demeurent puissent se partager un revenu suffisant. Toute chose étant égale par ailleurs, cela suppose un tout autre défi pour tirer des revenus décentes de la pêche. C'est l'exercice que nous sommes disposés à faire.

Ceux qui resteraient au sein de l'industrie seraient disposés à investir une partie de ce qui serait nécessaire pour avoir accès à ce capital de démarrage. Ils pourraient emprunter une partie des fonds sur une période de 25 à 30 ans et faire des remboursements chaque année. Il y a des mécanismes et un programme assez élaboré au Québec, mis au point par M. O'Neil Cloutier et ses acolytes, qui illustrent des façons très pratiques de le faire.

M. Randy Kamp: Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Brun.

Au nom du Comité permanent des pêches et des océans, je tiens à vous remercier d'avoir pris le temps de nous rencontrer aujourd'hui pour partager les vues de votre organisation et nous faire de recommandations. Tout cela est vraiment très apprécié.

Avant de lever la séance, permettez-moi, au nom du comité, de remercier le personnel qui a voyagé avec nous tout au long de ce processus. Cela nous a certainement facilité la tâche et nous apprécions tout ce qui a été fait lors des audiences de notre comité. Je vous en remercie.

Des voix: Bravo!

Le président: J'aimerais aussi remercier la collectivité d'Alma qui nous a accueillis aujourd'hui. Merci beaucoup.

Des voix: Bravo!

Le président: Encore une fois, je vous remercie d'être venus ici aujourd'hui.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.